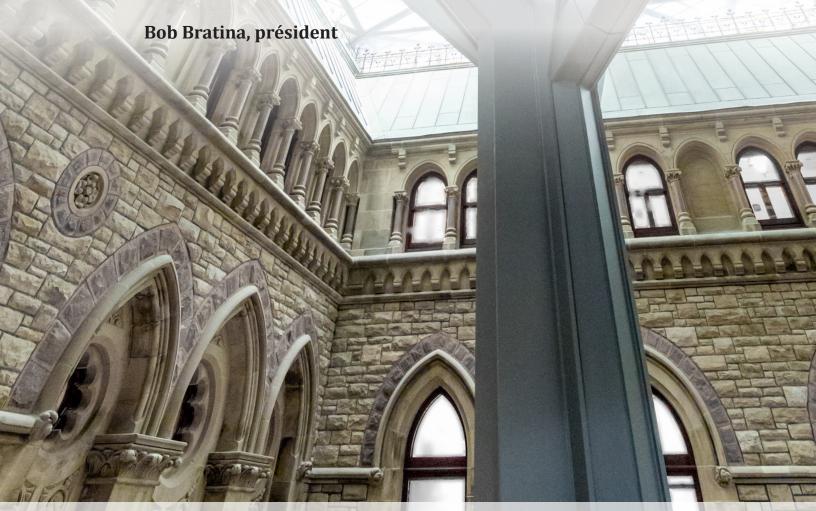


LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ISOLÉES : GARANTIR À TOUS L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES ALIMENTS SAINS EN QUANTITÉ SUFFISANTE

Rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord



JUIN 2021 43° LÉGISLATURE, 2° SESSION Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à

l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ISOLÉES : GARANTIR À TOUS L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES ALIMENTS SAINS EN QUANTITÉ SUFFISANTE

Rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le président Bob Bratina

JUIN 2021 43° LÉGISLATURE, 2° SESSION

AVIS AU LECTEUR
Rapports de comités présentés à la Chambre des communes
C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

PRÉSIDENT

Bob Bratina

VICE-PRÉSIDENTS

Jamie Schmale

Sylvie Bérubé

MEMBRES

Gary Anandasangaree

Jaime Battiste

Rachel Blaney

Eric Melillo

Marcus Powlowski

Adam van Koeverden

Gary Vidal

Arnold Viersen

Lenore Zann

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Niki Ashton

L'hon. Larry Bagnell

Richard Cannings

Pam Damoff

Raquel Dancho

L'hon. Hedy Fry

Leah Gazan

Yvonne Jones

Jenny Kwan

Philip Lawrence

Cathy McLeod

Raj Saini Peter Schiefke Brenda Shanahan Cathay Wagantall Kevin Waugh

GREFFIER DU COMITÉ

Naaman Sugrue

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Sara Fryer, analyste Olivier Leblanc-Laurendeau, analyste Marlisa Tiedemann, analyste

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

43e LÉGISLATURE - 1re SESSION

PRÉSIDENT

Bob Bratina

VICE-PRÉSIDENTS

Jamie Schmale

Sylvie Bérubé

MEMBRES

Gary Anandasangaree

Jaime Battiste

Marcus Powlowski

Mumilaaq Qaqqaq

Adam van Koeverden

Gary Vidal

Arnold Viersen

Lenore Zann

Bob Zimmer

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Earl Dreeshen

Gord Johns

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Evelyn Lukyniuk

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Olivier Leblanc-Laurendeau, analyste

Marlisa Tiedemann, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS	3
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ISOLÉES : GARANTIR À TOUS L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES ALIMENTS SAINS EN QUANTITÉ SUFFISANTE	
Introduction	7
Les causes de l'insécurité alimentaire	11
Les infrastructures et le coût des biens et services	14
Les facteurs de protection contre l'insécurité alimentaire	15
Les changements climatiques et leurs effets sur les aliments traditionnels	17
Nutrition Nord Canada	23
Nutrition Nord Canada, la pauvreté et l'insécurité alimentaire	25
Nutrition Nord Canada et les inégalités socioéconomiques	27
L'adoption de solutions communautaires	31
Conclusion	35
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS	37
ANNEXE B LISTE DES TÉMOINS	41
ANNEXE C LISTE DES MÉMOIRES	43
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	45

SOMMAIRE

La sécurité alimentaire contribue à la santé et au bien-être des individus. La sécurité alimentaire existe lorsque tous ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Pourtant, de nombreux Canadiens et Canadiennes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, un problème qui prend racine dans la pauvreté et les inégalités socioéconomiques. C'est notamment le cas dans les collectivités autochtones et du Nord, où les taux d'insécurité alimentaire peuvent être jusqu'à six fois plus élevés que la moyenne canadienne¹. Dans les collectivités autochtones et du Nord, l'alimentation revêt également une importance particulière pour le bien-être social, culturel et spirituel.

En 2020 et 2021, le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes a entrepris une étude sur l'insécurité alimentaire dans les collectivités du Nord. L'objectif du Comité était de trouver des moyens de s'assurer que les habitants du Nord ont accès à des aliments sains et nutritifs. Le Comité a entendu parler des causes de l'insécurité alimentaire dans le Nord, des effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les systèmes alimentaires du Nord, des lacunes du programme Nutrition Nord Canada et de la nécessité de soutenir les solutions locales à l'insécurité alimentaire.

À la lumière des témoignages, le Comité recommande que le gouvernement du Canada :

- reconnaisse que le problème de l'insécurité alimentaire ne peut être résolu par le programme Nutrition Nord Canada à lui seul, et explore avec les peuples autochtones et les habitants du Nord des solutions complémentaires, comme des suppléments de revenu ou des programmes d'aide sociale;
- reconnaisse que la souveraineté alimentaire est une condition préalable à la sécurité alimentaire des peuples autochtones et des habitants du Nord,

En 2017-2018, 12,7% des ménages canadiens étaient dans une situation d'insécurité alimentaire. Durant cette étude, des témoins ont indiqué que le taux d'insécurité alimentaire des Inuits de 15 ans et plus habitant dans l'Inuit Nunangat était de 76% en 2017. Similairement, des témoins ont indiqué que certaines collectivités des Premières Nations ne disposant pas d'accès routier affichaient des taux d'insécurité alimentaire de près de 80%.

et leur permette de prendre leurs propres décisions en ce qui concerne leurs systèmes alimentaires;

- lance une évaluation externe complète du programme Nutrition Nord Canada;
- soutienne les programmes de gestion de l'environnement et de surveillance du changement climatique dirigés par les Autochtones;
- favorise la création de nouvelles installations de transformation de la viande et des aliments traditionnels dans le Nord.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Recommandation 2

Recommandation 3

Que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada collabore avec les Autochtones et les habitants du Nord pour entreprendre une évaluation externe complète du programme Nutrition Nord Canada; que le mandat du programme soit modifié afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques et isolées; et que, dans le cadre de ce processus, le Ministère envisage, en concertation avec les peuples autochtones et les habitants du Nord :

 de mettre en place des moyens d'assurer la participation directe des Autochtones et des habitants du Nord afin d'établir comment la contribution sera utilisée dans leur collectivité, notamment pour dresser la liste des aliments qui doivent être admissibles à la contribution;

- d'élargir la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs ou de créer d'autres mesures pour accroître l'accès aux aliments traditionnels;
- d'effectuer une analyse comparative entre les sexes plus des retombées du programme, et d'accorder une attention spéciale à la répartition des retombées chez les ménages à faible revenu et les ménages à revenu élevé ainsi que dans différentes compositions des ménages;
- de mettre en place des processus et de nouvelles mesures d'évaluation afin d'assurer la transparence et la responsabilité de Nutrition Nord Canada, et de veiller à ce que le programme se concentre sur les besoins des personnes et des familles les plus vulnérables;
- d'ajouter un volet de programme social à Nutrition Nord Canada;
- de rendre la contribution au commerce au détail de Nutrition Nord Canada accessible aux producteurs agricoles ainsi qu'aux coopératives communautaires, aux organismes sans but lucratif et aux organismes communautaires, comme les banques d'alimentation, qui fournissent de la nourriture et des services dans certaines collectivités éloignées et isolées;
- d'accorder la contribution à plus d'un magasin par collectivité, dans la mesure du possible;
- d'étudier la possibilité d'élargir les critères d'admissibilité de manière à inclure les collectivités éloignées et isolées qui disposent d'un accès à l'année par voie routière ou maritime, mais où la proportion du revenu familial consacré à la nourriture et le taux d'insécurité alimentaire sont excessivement élevés;
- d'allonger la liste des produits admissibles afin d'y inclure des articles non alimentaires vendus dans les magasins participants et utilisés pour la chasse, la pêche et la cueillette;
- de réduire le fardeau administratif associé à l'adhésion au programme....... 28

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que l'insécurité alimentaire dans le Nord est un problème complexe dû à la pauvreté qui ne peut pas être résolu seulement au moyen du programme Nutrition Nord Canada; qu'il collabore avec les Autochtones et les habitants du Nord afin d'examiner des opportunités de développement économique et des options comme des suppléments de revenu ou d'autres programmes d'aide sociale afin de soulager la pauvreté des ménages et d'accroître les niveaux de revenu des ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire dans le Nord; et que toute nouvelle mesure adoptée soit indexée en fonction du coût de la vie, de la croissance démographique et de l'inflation dans le Nord.

Recommandation 5

Que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada reconnaisse que la souveraineté alimentaire est une condition préalable à la sécurité alimentaire et permette aux Autochtones et aux habitants du Nord de prendre leurs propres décisions au sujet de leurs systèmes alimentaires, notamment au moyen des mesures suivantes :

- Mettre l'accent sur les systèmes alimentaires qui existent déjà et qui ont fait leurs preuves dans le Nord;
- Accorder du financement et des ressources stables à long terme pour soutenir les projets communautaires et accroître la production alimentaire et la capacité de transformation à l'échelle locale;
- Étudier des technologies novatrices pour soutenir la production, la transformation, le transport et l'entreposage d'aliments à l'échelle locale;



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ISOLÉES : GARANTIR À TOUS L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES ALIMENTS SAINS EN QUANTITÉ SUFFISANTE

INTRODUCTION

« L'accès à des aliments nutritifs est nécessaire non seulement pour le bien-être de chacun, mais aussi pour l'atteinte de nos grands objectifs en matière de santé publique. L'insécurité alimentaire menace notre intégrité culturelle et notre stabilité sociale globale tout en ayant des effets dévastateurs sur notre développement économique. Dans le Nord, c'est un problème qui touche absolument tout le monde, y compris ceux qui n'ont pas à s'inquiéter pour leur propre alimentation. »

M. James Eetoolook président par intérim de Nunavut Tunngavik Inc.

Le droit à une nourriture suffisante est un droit de la personne reconnu internationalement¹. Ce droit a été interprété comme signifiant que tous doivent avoir « un accès suffisant à des aliments qui fournissent tous les nutriments nécessaires à une vie saine et active à toutes les étapes de la vie, qui sont propres à la consommation humaine et exempts de substances nocives, et qui sont culturellement adaptés² ». Cela fait 45 ans que le Canada a contracté de son plein gré l'obligation internationale qui consiste à prendre des mesures pour garantir que toute sa population ait accès à une nourriture suffisante.

^{1 &}lt;u>Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</u>, art. 11, adhésion du Canada en 1976.

Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations [EANEPN], <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières Nations vivant dans des réserves au sud du 60° parallèle, mémoire, 2021, p. 1.</u>



Or, l'insécurité alimentaire demeure un grave problème dans certaines parties du Canada, surtout dans les collectivités du Nord et les collectivités autochtones³. La sécurité alimentaire « existe quand tous les êtres humains ont en tout temps un accès physique et économique à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante pour mener une vie saine et active⁴ ». Inversement, on parle d'insécurité alimentaire lorsque l'accès à la nourriture est limité par divers facteurs, comme la pauvreté et le prix exorbitant des aliments. L'insécurité alimentaire est « un problème lié au revenu qui a des incidences disproportionnées sur les Autochtones et autres groupes racialisés, les personnes handicapées, les enfants, les familles monoparentales, et les personnes qui bénéficient de l'aide sociale ou qui gagnent moins que le salaire de subsistance⁵ ».

En 2020 et au cours des premiers mois de 2021, le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes (ci-après, le Comité) a entrepris une étude sur la sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques afin de trouver des moyens pour que les habitants du Nord aient accès à des aliments sains et nutritifs. Dans le cadre de cette étude, le Comité a entendu 38 témoins, tenu huit réunions et reçu 10 mémoires pendant la deuxième session de la 43e législature. Pendant la première session de la législature, avant que la Chambre des communes ne suspende ses travaux à cause de la pandémie de COVID-19, le Comité a tenu une réunion au cours de laquelle il a entendu quatre témoins.

Dans les collectivités autochtones et du Nord, les denrées qui sont achetées dans des magasins ne représentent qu'une partie de systèmes alimentaires complexes et uniques qui reposent également sur des aliments traditionnels provenant de la chasse, de la pêche et de la cueillette⁶. Les aliments traditionnels sont particulièrement importants

³ Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire</u>, mémoire, 2021.

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes [INAN],

<u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku, vice-président exécutif, Département de l'environnement, de la faune et de la recherche, Société Makivik). Il s'agit de la définition qui a été adoptée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Celle-ci est également citée dans :

EANEPN, <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières</u>

Nations vivant dans des réserves au sud du 60° parallèle, mémoire, 2021, p. 1.

Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à</u> l'insécurité alimentaire, mémoire, 2021.

INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette, directrice de la santé publique, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik).

pour le bien-être social, culturel et spirituel des Autochtones⁷. De plus, leur valeur nutritionnelle a tendance à être plus élevée que celles de nombreux produits achetés en magasin⁸.

Le Comité a appris que le Nord est secoué par une crise liée à l'insécurité alimentaire :

- Aux quatre coins du Nunavut, du Nunavik (Nord-du-Québec), du Nunatsiavut (Nord du Labrador) et de la région désignée des Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest), qui forment ce qu'on appelle l'Inuit Nunangat, 76 % des Inuits de 15 ans et plus sont en situation d'insécurité alimentaire (2017);
- Au Nunavut, 57 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire et 79 % des enfants du territoire vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire (2017);
- Au Nunatsiavut, 68 % des Inuits sont en situation d'insécurité alimentaire (2017);
- Au Nunavik, les résultats préliminaires de l'enquête *Qanuilirpitaa?* menée en 2017⁹ indiquent que plus des trois quarts des Inuits sont en situation d'insécurité alimentaire, proportion qui atteint 87 % chez les jeunes de 16 à 19 ans et 89 % chez les femmes enceintes¹⁰.

INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner, directrice, Division de la réduction de la pauvreté, Département des Affaires Familiales, Gouvernement du Nunavut); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal, Étude sur l'Alimentation, la Nutrition et l'Environnement chez les Premières Nations); INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug, directeur général, Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik); INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (Cheffe Roberta Joseph, Tr'ondëk Hwëch'in First Nation).

⁸ Ibid.

^{9 &}lt;u>Qanuilirpitaa?</u> est une enquête qui s'est penchée sur les déterminants socioculturels de la santé et du bien-être des Inuits au Nunavik.

INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. James Eetoolook, président par intérim, Nunavut Tunngavik Inc.); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami); INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (L'hon. Johannes Lampe, président, Gouvernement du Nunatsiavut); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Kirstin Beardsley, chef des services du réseau, Banques alimentaires Canada). Les données sur l'Inuit Nunangat et le Nunatsiavut proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, et les données sur le Nunavut sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2017.



Les collectivités des Premières Nations sont elles aussi dans une situation désastreuse au chapitre de la sécurité alimentaire. En effet, les collectivités qui ont été interrogées dans le cadre de l'Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations (EANEPN)¹¹, qui s'est échelonnée sur 10 ans, ont déclaré un taux moyen d'insécurité alimentaire de 47,1 %. L'étude a révélé que l'insécurité alimentaire augmente du sud vers le nord et atteint près de 80 % dans certaines collectivités des Premières Nations qui n'ont pas d'accès routier¹². Pour mettre ces statistiques en perspective, seulement 12,7 % des ménages canadiens étaient dans une situation d'insécurité alimentaire en 2017–2018¹³.

M. Garrison Settee, grand chef du Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc., a expliqué que l'insécurité alimentaire met en péril la santé et le bien-être mentaux et physiques des Autochtones et des habitants du Nord¹⁴. L'insécurité alimentaire peut entraîner des carences alimentaires qui contribuent au développement d'autres maladies¹⁵. De plus, elle a un effet néfaste sur la réussite scolaire des enfants et des jeunes¹⁶. Jason Smallboy, grand chef adjoint de la Nation Nishnawbe Aski, a déclaré que la crainte constante de l'insécurité alimentaire est elle-même « traumatisant[e], démoralisant[e] et inutile¹⁷ ».

Le présent rapport porte sur les témoignages entendus par le Comité au sujet des causes de l'insécurité alimentaire dans les collectivités du Nord, des effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sur les systèmes alimentaires du Nord, du programme Nutrition Nord Canada et du soutien que le gouvernement du Canada doit accorder aux solutions communautaires au problème de l'insécurité

L'<u>EANEPN</u> a été entreprise à la suite d'une résolution adoptée par l'Assemblée des Premières Nations (APN). Elle a été menée conjointement par l'APN, l'Université d'Ottawa (2013-2019), l'Université de Montréal et l'Université de la Colombie-Britannique (2008-2013). Elle a reçu un soutien logistique et financier de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada.

¹² INAN, *Témoignages*, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

Selon les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2017-2018, rapportées par V. Tarasuk et A. Mitchell, <u>L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-2018</u>, Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2020. Ce rapport a été transmis au Comité par M. Duane Wilson, vice-président, Relations avec les intervenants chez Arctic Co-operatives Limited.

¹⁴ INAN, <u>Témoignages</u>, 18 février 2021 (Grand chef Garrison Settee, Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc.).

¹⁵ INAN, Témoignages, 9 mars 2021 (M. Frank Suraci, président et directeur général, FJJ Growtec).

¹⁶ Ibid.; INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Tracy St. Denis, sous-ministre adjointe, Industrie du développement économique, tourisme et investissement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest); Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire</u>, mémoire, 2021.

¹⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy, Nation Nishnawbe Aski).

alimentaire. Le Comité insiste sur le fait que les solutions doivent être conçues avec la participation directe des habitants du Nord.

Le Comité tient à remercier toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à l'étude et qui lui ont fait part de leur expérience et de leur expertise très précieuses. Le Comité reconnaît aussi que la tenue de la présente étude a été compliquée par la pandémie de COVID-19, laquelle a d'ailleurs exacerbé les inégalités socioéconomiques et d'autres problèmes liés à l'insécurité alimentaire.

LES CAUSES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« Les initiatives ne manquent pas dans l'Inuit Nunangat, mais il faut investir davantage, et mettre plus l'accent sur les solutions communautaires et moins sur les idées que les autres pensent peut-être bénéfiques pour nous, mais qui ne correspondent pas réellement à ce que nous voudrions faire. »

M. Natan Obed président d'Inuit Tapiriit Kanatami

La pauvreté est la cause principale de l'insécurité alimentaire ¹⁸. La présente section du rapport porte, d'une part, sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire, dont les revenus peu élevés, l'inégalité des revenus ainsi que le déficit infrastructurel dans le Nord et, d'autre part, sur les facteurs qui permettent de prévenir l'insécurité alimentaire.

Au Canada, l'insécurité alimentaire touche de manière disproportionnée les peuples autochtones, les groupes racialisés, les personnes handicapées, les enfants, les ménages monoparentaux, les bénéficiaires de l'aide sociale ou les personnes qui ne gagnent pas assez pour subvenir à leurs besoins fondamentaux¹⁹. Pour les Autochtones qui habitent dans des collectivités éloignées, nordiques ou arctiques, l'insécurité alimentaire est

¹⁸ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (L'hon. Johannes Lampe); INAN, <u>Témoignages</u>, 18 février 2021 (M^{me} Lori Nikkel, directrice générale, Second Harvest); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Kirstin Beardsley); Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire</u>, mémoire, 2021.

¹⁹ Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire</u>, mémoire, 2021.



accentuée par de grandes inégalités en matière d'emploi et de revenu²⁰. Selon l'Inuit Tapiriit Kanatami, « [m]oins de 48 % des Inuits qui habitent dans l'Inuit Nunangat ont un emploi²¹ ». Dans l'Inuit Nunangat, l'inégalité des revenus est très prononcée entre les Inuits et les non-Autochtones. En effet, le revenu médian des Inuits est d'environ 23 000 \$ par année, comparativement à environ 95 000 \$ pour les non-Autochtones²². Qui plus est, M. Gérard Duhaime, professeur à l'Université Laval, a fait remarquer que « [l]es employés qui sont embauchés localement n'ont pas les mêmes conditions ni les mêmes avantages sociaux [que ceux] qui sont amenés de l'extérieur, qui ont droit à des allocations pour le transport des aliments²³ ».

D'après la mesure de faible revenu après impôt, plus d'un cinquième des habitants du Nunavut (21 %) avaient un faible revenu en 2018, soit près du double du pourcentage observé dans les Territoires du Nord-Ouest (12 %) et du triple de celui relevé au Yukon (7 %). À titre de comparaison, le taux de faible revenu dans les provinces canadiennes était de 12 %²⁴. Dans les collectivités éloignées, nordiques et arctiques, le coût élevé de la vie et des marchandises accentue la pauvreté déjà existante des ménages. Les coûts du logement et de l'énergie sont parfois prohibitifs. Les aliments sains provenant des magasins sont même hors de portée pour bien des gens. Comme l'a expliqué le grand chef adjoint Smallboy :

Pour bien des gens, il est impossible d'acheter des aliments vraiment sains pour faire vivre des familles en croissance, une situation principalement attribuable au coût. Nombreux sont ceux qui dépendent d'aliments importés, lesquels sont souvent extrêmement chers et souvent pauvres en nutriments, ce qui nuit encore plus à la santé. En raison des taux de chômage qu'enregistre notre territoire, la majorité des familles sont obligées d'acheter et de consommer des aliments mauvais pour la santé. Nos communautés sont ainsi touchées de manière disproportionnée par les problèmes de santé²⁵.

En outre, les programmes fédéraux de supplément du revenu qui sont offerts à l'ensemble des Canadiens ne tiennent pas compte des réalités de la vie dans le Nord. Il semble que les régimes de remplacement du revenu qui sont en vigueur dans le Nord aboutissent concrètement à un taux inférieur à celui qui s'applique dans le Sud. Par

²⁰ INAN, *Témoignages*, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

²¹ Inuit Tapiriit Kanatami, <u>An Inuit-Specific Approach for the Canadian Food Policy</u>, 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²² INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

²³ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime, professeur, Université Laval, À titre individuel).

²⁴ Statistique Canada, <u>Enquête canadienne sur le revenu : estimations territoriales, 2018</u>, 1er avril 2021.

²⁵ INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy).

exemple, de l'avis de M. Alex Yeo, président, Marché canadien, pour la North West Company, aucun programme fédéral de soutien du revenu, comme l'Allocation canadienne pour enfants et la Sécurité de la vieillesse, « n'est indexé au coût plus élevé de la vie, des activités et du travail dans le Nord²⁶ ». M. Duhaime, quant à lui, a déclaré que les paiements de transfert fédéraux pour les ménages sont fondés sur des barèmes établis pour des ménages des centres urbains du Sud, alors que « le panier d'alimentation coûte de 50 à 100 % plus cher²⁷ » dans le Nord.

Des témoins ont souligné le rôle que jouent les programmes du soutien du revenu et d'aide sociale dans la réduction de l'insécurité alimentaire. M. Malek Batal, représentant de l'EANEPN, a fait valoir que les programmes de soutien du revenu peuvent atténuer les niveaux d'insécurité alimentaire, car « dans les ménages où il y avait une personne âgée, une personne qui touchait la pension de la vieillesse, l'insécurité alimentaire était plus faible²⁸ ». M. Duhaime, tout comme M. Adamie Delisle Alaku, vice-président du Département de l'environnement, de la faune et de la recherche de la Société Makivik, ont fait remarquer que le gouvernement du Québec accorde du financement à l'Administration régionale Kativik, au Nunavik, afin que celle-ci puisse gérer des mesures de réduction du coût de la vie spécifiques à la région²⁹. M. Alaku a mentionné que les programmes fédéraux comme Nutrition Nord Canada contribuent à réduire le coût d'envoi des aliments aux détaillants, mais des mesures de soutien additionnelles s'imposent. La formule mise en place au Nunavik comprend six initiatives destinées à réduire le coût de la vie, à savoir : « l'aide aux aînés; la réduction du coût du transport aérien; le programme de soutien à l'approvisionnement en aliments traditionnels dans les communautés; le programme d'appareils ménagers et d'équipement de récolte et de chasse; le programme des aliments et des autres produits de première nécessité [...]; et fune subvention pourl l'essence³⁰ ».

²⁶ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Alex Yeo, président, Marché canadien, North West Company).

²⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime). La mesure du panier de consommation (MPC) est la nouvelle mesure employée pour établir le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La mesure du panier de consommation dans le Nord qui est proposée adapte la MPC pour rendre compte de la vie et des conditions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et elle englobe « cinq composantes principales : l'alimentation, l'habillement, le transport, le logement et les autres nécessités ». Burton Gustajtis, Keith Lam et Sarah McDermott, « Propositions pour une mesure du panier de consommation du Nord et son revenu disponible », <u>Statistique Canada</u>, 5 janvier 2021.

²⁸ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

²⁹ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime).

³⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku); Inuit Tapiriit Kanatami, <u>An Inuit-Specific</u>
<u>Approach for the Canadian Food Policy</u>, 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



Similairement, le Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik a informé le Comité que le programme de soutien du revenu offert aux travailleurs pendant la pandémie de COVID-19 semble avoir favorisé la sécurité alimentaire : « Pendant la semaine où la Prestation canadienne d'urgence a été distribuée pour la première fois en avril 2020, la demande pour nos services d'alimentation d'urgence a soudainement chuté de plus des deux tiers³¹. »

Les infrastructures et le coût des biens et services

L'énorme déficit infrastructurel qui touche toutes les régions nordiques exerce une pression supplémentaire sur la chaîne d'approvisionnement et fait augmenter le coût des aliments en provenance du Sud ³². Dans l'Arctique, les collectivités sont éloignées et nombreuses sont celles qui n'ont pas d'accès routier à l'année, ou qui disposent seulement d'une route de glace en hiver, et qui sont accessibles toute l'année par voie aérienne ou maritime. De nombreuses collectivités éloignées utilisent du diesel pour produire de l'électricité et faire fonctionner les réseaux d'aqueduc et d'égouts. De l'eau est d'ailleurs livrée par camion là où des avis d'ébullition d'eau sont en vigueur³³.

Le déficit infrastructurel se traduit par un coût de la vie et des coûts d'exploitation exorbitants. En ce qui concerne les entreprises des régions arctiques et nordiques, les besoins pressants en matière d'infrastructures font augmenter les coûts d'exploitation et affaiblissent la chaîne d'approvisionnement alimentaire. M. Yeo a donné un aperçu des problèmes qui existent au Nunavut : « [L]e coût de l'énergie est jusqu'à 10 fois plus élevé au Nunavut que dans le Sud. La réparation d'un immeuble dans le Nord peut coûter 50 % plus cher en raison du coût du transport aérien des fournitures et des travailleurs spécialisés et du manque d'infrastructure³⁴. » Des témoins ont réclamé l'amélioration des réseaux de transport dans le Nord, y compris la construction de routes toutes saisons et de routes de glace, l'aménagement de ports et de quais pour faciliter le

³¹ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug).

En avril 2019, au cours de la 1^{re} session de la 42^e législature, le Comité INAN a déposé un rapport sur l'important déficit infrastructurel dans les régions nordiques et arctiques, intitulé <u>Le chemin de la croissance : Investir dans le Nord</u>.

Inuit Tapiriit Kanatami, <u>An Inuit-Specific Approach for the Canadian Food Policy</u>, 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

³⁴ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Alex Yeo).

transport maritime et la modernisation des aéroports existants afin qu'ils puissent recevoir de plus gros avions³⁵.

Les effets des changements climatiques fragilisent encore davantage les systèmes d'infrastructures déjà déficients dans le Nord; par exemple, l'érosion côtière et le dégel du pergélisol menacent les constructions existantes ainsi que les réseaux d'aqueduc et d'égouts. L'adaptation des infrastructures actuelles aux changements climatiques a également été qualifiée de grande priorité.

Pour assurer la durabilité des systèmes alimentaires locaux, il est aussi essentiel de doter les collectivités de congélateurs communautaires et d'endroits dédiés à la boucherie, à la transformation du poisson et à l'entreposage des aliments provenant du Sud. Enfin, des témoins ont mentionné que l'accès à des formes d'énergie fiables est un élément qui contribue à la sécurité alimentaire. Par exemple, pour la Première Nation de Pikangikum, qui a été raccordée récemment au réseau hydroélectrique dans le Nord de l'Ontario, une source d'électricité fiable signifie que « [l]es défaillances et les baisses de tension sont beaucoup moins fréquentes, et cela entraîne moins d'usure des appareils électriques et des maisons³⁶ ».

Les facteurs de protection contre l'insécurité alimentaire

Le Comité a aussi recueilli des témoignages sur des moyens d'assurer la sécurité alimentaire des collectivités des régions nordiques et arctiques du Canada.

Le grand chef Settee a insisté sur le fait que « [l]es occasions économiques sont ce qui permettra à notre peuple de s'émanciper de la pauvreté, et l'éducation est notre moyen de nous sortir de la pauvreté³⁷ ». S'il est vrai que l'emploi fait partie de la solution, d'autres témoins ont signalé que mettre l'accent sur les emplois rémunérés jette un voile sur le travail non payé qui est nécessaire pour servir la société et déprécie la chasse et la cueillette traditionnelles des Autochtones comme moyens de subsistance. Par conséquent, certains estiment que le travail rémunéré constitue seulement une partie de la solution, et plusieurs universitaires sont d'avis que la garantie d'un revenu de base mettrait fin à l'insécurité alimentaire, car :

³⁵ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku); INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (L'hon. Johannes Lampe).

³⁶ INAN, *Témoignages*, 4 mai 2021 (M. Alex Yeo).

³⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 18 février 2021 (Grand chef Garrison Settee).



La plupart des ménages en situation d'insécurité alimentaire (65 %) dépendent de leurs salaires. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, les emplois doivent être stables, les salaires doivent être suffisants, et les personnes qui n'ont pas d'emploi, comme ceux qui s'occupent d'enfants ou d'aînés, les nouveaux entrepreneurs, et les étudiants, doivent avoir un revenu de subsistance³⁸.

Pour les Autochtones qui habitent dans le Nord, la sécurité alimentaire est étroitement liée aux pratiques culturelles autochtones. La cueillette et le partage des aliments traditionnels permettent de transmettre les valeurs, les langues et les habiletés traditionnelles. Ces activités favorisent aussi les pratiques culturelles autochtones qui ont souffert du colonialisme³⁹. Comme l'a affirmé Mme Lindsay Turner, directrice de la Division de la réduction de la pauvreté au ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut, « on s'inquiète beaucoup aujourd'hui du fait que les compétences en matière d'alimentation traditionnelle ne sont pas transmises aux jeunes générations et que des compétences semblables liées à la nourriture achetée en magasin ne sont pas acquises⁴⁰ ».

Les auteurs de l'EANEPN affirment qu'il faut investir en priorité dans des solutions alimentaires locales, par exemple en offrant un accès accru aux programmes d'aliments traditionnels et en faisant la promotion de ces programmes. Il faut également prendre des mesures pour que les Autochtones puissent avoir les moyens d'acheter des produits alimentaires très nutritifs⁴¹. Les initiatives de ce genre garantissent un certain degré d'autodétermination des Autochtones en matière de sécurité alimentaire, ce qui permet ensuite aux collectivités de subvenir à leurs besoins. Le Comité a également entendu parler du coût élevé des motoneiges, des bateaux, de l'essence et des autres équipements nécessaires à la chasse et pour avoir accès aux aliments traditionnels⁴².

Les investissements qui visent à accroître le revenu des ménages ainsi qu'à soutenir les collectivités et les infrastructures régionales contribueront à rendre la vie plus abordable et les aliments sains plus accessibles dans les régions nordiques et arctiques. Le Comité

Elizabeth Kay-Raining, Elaine Power, Jen Brady et Sid Frankel, <u>Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire</u>, mémoire, 2021.

³⁹ Inuit Tapiriit Kanatami, <u>An Inuit-Specific Approach for the Canadian Food Policy</u>, 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁴⁰ INAN, *Témoignages*, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

⁴¹ EANEPN, <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières</u>
Nations vivant dans des réserves au sud du 60° parallèle, mémoire, 2021.

⁴² INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

accorde une grande valeur aux nombreuses mesures concrètes qui lui ont été proposées par des témoins pour améliorer la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS EFFETS SUR LES ALIMENTS TRADITIONNELS

« La diminution de l'offre d'aliments traditionnels et les répercussions sur le mode de vie des Premières Nations sont moins connues. Aussi, la sécurité alimentaire au Canada est définie dans une optique occidentale et mesurée par des indicateurs économiques. Plus précisément, la capacité d'une personne d'acheter de la nourriture est le seul facteur déterminant de la sécurité alimentaire. Cette mesure ne tient toutefois pas compte de l'importance des aliments et des médicaments traditionnels. Le régime alimentaire des membres des Premières Nations du Yukon repose sur l'accès à des populations saines de poissons, de caribous, d'orignaux et d'oiseaux. La chasse et la pêche de ces animaux font appel à des pratiques traditionnelles qui font partie intégrante de notre sentiment d'identité et du maintien de notre culture.»

> Cheffe Roberta Joseph Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in

Les Autochtones qui habitent dans le Nord conservent un lien étroit avec la terre et ils ont créé des systèmes alimentaires uniques qui reflètent ce lien particulier. Les Autochtones du Nord pratiquent la chasse, la pêche et la cueillette, et ils achètent aussi des produits alimentaires qui proviennent du Sud. Les produits locaux qu'ils consomment sont très nutritifs et leur consommation comporte d'autres avantages, comme la transmission des langues et des cultures autochtones ainsi que le renforcement de la cohésion sociale et du bien-être général⁴³. Pour reprendre les propos

⁴³ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku).



du grand chef Settee, « [ê]tre sur la terre et avoir accès à la terre sont les moyens pour notre peuple de guérir. Tout est lié à la sécurité alimentaire⁴⁴. »

Les changements climatiques représentent un grand danger pour les traditions et le bien-être des habitants du Nord. En effet, les températures dans l'Arctique augmentent à un rythme deux ou trois fois plus rapide que la moyenne mondiale et les écosystèmes de la région sont les plus susceptibles de subir les effets néfastes des changements climatiques. La dégradation de l'environnement, attribuable au réchauffement climatique, au développement industriel et aux contaminants de l'environnement, limite la disponibilité et la sécurité des aliments traditionnels.

Les systèmes alimentaires du Nord sont étroitement liés à la santé globale de l'environnement⁴⁵. Le Comité a appris que la détérioration de l'environnement attribuable aux changements climatiques mène à « une réduction substantielle de la quantité de ressources exploitables disponibles ainsi qu'une augmentation des difficultés et des dangers associés à leur exploitation⁴⁶ ». En effet, les changements climatiques ajoutent un élément de risque pour les chasseurs, car ils entraînent la modification d'habitudes de navigation et de déplacements datant de plusieurs milliers d'années. Dans de nombreuses régions, la glace est moins solide, car elle se forme plus tard ou fond plus tôt, ce qui rend les déplacements difficiles. Des témoins ont indiqué que la réduction des glaces de mer a des effets néfastes sur le nombre d'individus, la migration et la composition des populations de mammifères marins, d'oiseaux et de poissons. Par exemple, M. Wayne Walsh, directeur général de la Direction générale des politiques stratégiques du Nord au ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, a signalé que « [l]es effets des changements climatiques ont des répercussions énormes sur les troupeaux de caribous, les stocks de poissons et les mouvements migratoires⁴⁷ ». Ces changements peuvent à leur tour limiter l'approvisionnement des collectivités en aliments traditionnels, situation qui a été illustrée par plusieurs exemples.

Roberta Joseph, cheffe de la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in, a parlé du déclin de la migration du saumon quinnat au Yukon. Elle a expliqué au Comité les diverses

⁴⁴ INAN, *Témoignages*, 18 février 2021 (Grand chef Garrison Settee).

⁴⁵ EANEPN, <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières</u>
Nations vivant dans des réserves au sud du 60° parallèle, mémoire, 2021.

⁴⁶ Human Rights Watch, <u>Mémoire sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord</u>, mémoire, 12 mars 2021.

⁴⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M. Wayne Walsh, directeur général, Direction générale des politiques stratégiques du Nord, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord).

raisons du déclin des stocks de saumon, notamment le réchauffement des océans et des rivières, qui a une incidence sur les cours d'eau d'élevage et de migration. À cause du déclin des stocks de saumon quinnat, la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in a « dû cesser volontairement de [...] pêcher pendant un cycle de vie complet. Nous avons récemment prolongé cet engagement d'une année, jusqu'à ce que nous ayons mis en place un plan de gestion de la pêche au saumon pour notre Première Nation⁴⁸. »

M. James Eetoolook, président par intérim de Nunavut Tunngavik Inc., et l'honorable Johannes Lampe, président du gouvernement du Nunatsiavut, se disent tous les deux très inquiets de la décroissance considérable des hardes de caribous de l'île de Baffin et de la rivière George au Nunavut et au Nunatsiavut⁴⁹. Selon la Stratégie et Plan d'action sur la sécurité alimentaire au Nunavut 2014-2016, « la préservation de l'intégrité écologique des ressources alimentaires est un élément clé d'un système alimentaire durable au Nunavut, et a donc une incidence sur la sécurité alimentaire 50 ». M. Lampe a fait remarquer que les Inuits du Nunatsiavut ne peuvent pas chasser ni consommer de caribou depuis plus de 13 ans⁵¹. Des quotas sur la chasse de certains mammifères sont adoptés par les Inuits dans tout l'Inuit Nunangat ou, dans certains cas, sont imposés. Par exemple, M. Alaku a fait observer qu'au Nunavik, en plus des quotas stricts imposés pour les bélugas, « [l]es perspectives pour la chasse au caribou sont aussi très sombres, car nous devons nous limiter à la harde de la rivière aux Feuilles⁵² ». En outre, le représentant du Nunavik a signalé un exemple de contradiction entre la connaissance de la terre et de la faune détenue par les Autochtones et les connaissances scientifiques occidentales en ce qui concerne l'ours polaire, qui est « une excellente source de nourriture saine pour notre communauté, mais nous sommes en conflit avec les scientifiques à ce sujet. Nous soutenons que les populations d'ours polaires se portent bien, alors que les projections des scientifiques indiquent le contraire⁵³. »

Les phénomènes météorologiques extrêmes représentent une autre menace pour les populations animales, ce qui nuit à la chasse et à l'ensemble de l'approvisionnement alimentaire dans le Nord. Par exemple, à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, les gens chassent « l'orignal le long de la rivière des Esclaves depuis des générations. En

⁴⁸ INAN, *Témoignages*, 4 mai 2021 (Cheffe Roberta Joseph).

⁴⁹ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. James Eetoolook).

⁵⁰ Coalition sur la sécurité alimentaire au Nunavut, <u>Stratégie et Plan d'action sur la sécurité alimentaire au Nunavut 2014-16</u>, 2014, p. 7. M^{me} Lindsay Turner a fait référence à ce document le 8 décembre 2020.

⁵¹ INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (L'hon. Johannes Lampe).

⁵² INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku).

⁵³ Ibid.



raison du temps pluvieux et du printemps court, il y avait tellement d'eau dans la forêt que les orignaux n'ont pas pu marcher le long de la rivière cet automne⁵⁴. »

L'EANEPN a soulevé des préoccupations quant aux effets néfastes des contaminants de l'environnement sur certaines espèces de poissons présentes dans le territoire de Premières Nations du Nord. Par exemple, dans le Nord de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, les « grands poissons prédateurs (comme le doré jaune et le grand brochet), que l'on retrouve dans certaines régions, ont des taux de mercure plus élevés⁵⁵ ». Dans les régions où ces poissons sont consommés en grande quantité, certaines femmes en âge de procréer ont « des niveaux d'exposition élevés⁵⁶ ».

Plusieurs témoins ont souligné l'importance de la participation des Autochtones à la surveillance environnementale et à la gestion intégrée de la faune⁵⁷. Des témoins autochtones ont présenté des exemples de contributions à la gestion de la faune et à la surveillance environnementale. La participation d'un nombre accru d'Autochtones à ces initiatives a aussi été qualifiée de « secteur socioéconomique viable qui permettrait de créer des emplois⁵⁸ ».

Pour combattre adéquatement les menaces environnementales qui pèsent sur les systèmes alimentaires traditionnels, il faut déployer des efforts pour renforcer le lien des Autochtones avec la terre et leur gérance de l'environnement ainsi que leur capacité à assurer leur propre développement économique, social et culturel. Le Comité estime que les politiques fédérales pertinentes sur l'aménagement, la mise en valeur et la conservation du territoire et sur la protection de l'habitat doivent tenir compte des priorités et des valeurs des Autochtones afin de maintenir ou de faciliter l'accès à des aliments traditionnels de grande qualité, et d'assurer leur disponibilité. Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit :

⁵⁴ INAN, *Témoignages*, 18 février 2021 (M^{me} Lori Nikkel).

EANEPN, Principales constatations et recommandations à l'intention des décideurs, document d'information remis au Comité, février 2021.

⁵⁶ Ibid. Soulignons que l'étude a mesuré les niveaux de mercure au moyen d'échantillons de cheveux et qu'elle a fait état d'un lien entre l'ingestion estimative de mercure provenant d'aliments traditionnels et le mercure présent dans les cheveux. Le rapport affirme toutefois que, selon ces résultats, la quantité de mercure provenant de l'alimentation pourrait être sous-estimée ou que le mercure pourrait provenir d'autres sources.

⁵⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime).

⁵⁸ INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette).

Recommandation 1

Qu'Environnement et Changement climatique Canada bonifie et garantisse le financement à long terme, qui doit être stable et adéquat, des programmes dirigés par des Autochtones pour la gestion des zones protégées, l'analyse de la qualité de l'eau et la surveillance de l'évolution et des changements du climat, comme le Programme pilote des gardiens autochtones.

Tel qu'indiqué précédemment, les motoneiges, les bateaux et les moteurs, ainsi que les munitions, les appâts et l'essence font partie du matériel nécessaire pour chasser du gibier ou pêcher, mais ils peuvent s'avérer coûteux. En outre, certains Autochtones qui ont passé moins de temps sur la terre à cause des effets intergénérationnels du colonialisme ont perdu le savoir sur les aliments traditionnels. Par exemple, le grand chef adjoint Smallboy a déclaré au Comité que « les aliments issus de la terre jouent un rôle de premier plan dans l'alimentation de bien des gens, mais ces pratiques deviennent un luxe pour un grand nombre de familles qui n'ont pas les moyens de se rendre sur les terres ou pour ceux pour qui le savoir relatif aux aliments traditionnels s'est perdu⁵⁹ ».

Pour ce qui est des aliments traditionnels ainsi que de la production et de la transformation d'aliments locaux, le Comité a appris que l'imposition d'inspections et de règlements sur la salubrité des aliments qui sont conçus dans le Sud pose des problèmes. M. Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, a fait remarquer que les obstacles réglementaires et les exigences en matière d'inspection rendent difficile la survie des entreprises qui produisent des aliments traditionnels⁶⁰. M. Alaku a fait remarquer que ces obstacles et exigences « restreignent l'utilisation des ressources locales et régionales⁶¹ ». M. Eetoolook a ajouté que le nombre insuffisant d'inspecteurs fédéraux des aliments dans le Nord constitue une entrave aux possibilités commerciales⁶².

M^{me} Tracy St. Denis, sous-ministre adjointe de l'Industrie du développement économique, tourisme et investissement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a fait valoir que les Territoires du Nord-Ouest tentent d'accroître la production locale d'aliments, dont les viandes transformées, la volaille et des aliments

⁵⁹ INAN, *Témoignages*, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy).

⁶⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

⁶¹ INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku).

⁶² INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. James Eetoolook).



traditionnels⁶³. Selon l'honorable Ranj Pillai, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement du Yukon, le territoire tente lui aussi de devenir plus autosuffisant pour être moins vulnérable aux perturbations des chaînes d'approvisionnement du Sud⁶⁴. Dans le même ordre d'idées, M. Merlyn Recinos, vice-président du Développement des affaires de la société Arctic Fresh Inc., a préconisé la création de microentreprises dans les collectivités nordiques afin d'accroître l'autosuffisance de ces dernières⁶⁵.

Le Comité estime que le gouvernement fédéral doit favoriser la consommation et la commercialisation d'aliments traditionnels en remédiant aux entraves en matière de réglementation et d'inspection. Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit :

Recommandation 2

Qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments favorisent la création de nouvelles installations de transformation de viande et d'aliments traditionnels dans le Nord soutenant les chasseurs-cueilleurs locaux; qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada s'efforce d'accroître la production animale et crée des programmes de formation sur l'élevage et l'abattage dans le Nord.

⁶³ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Tracy St. Denis).

⁶⁴ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (L'hon. Ranj Pillai, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Gouvernement du Yukon).

⁶⁵ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Merlyn Recinos, vice-président, Développement des affaires, Arctic Fresh Inc.).

NUTRITION NORD CANADA

« Un changement important et durable s'impose. Nous devons revoir les systèmes alimentaires et la gestion de l'alimentation au sein de notre nation, car le financement et les initiatives du gouvernement visant à assurer la sécurité alimentaire dans le Nord ne fonctionnent tout simplement pas. Le simple fait de verser des subventions alimentaires ne résoudra pas le problème. Nous sommes favorables à un changement de système mettant l'accent sur la culture alimentaire traditionnelle de nos communautés et le rôle important que cette dernière joue sur le plan de la santé non seulement physique, mais également mentale. »

Le grand chef adjoint Jason Smallboy Nation Nishnawbe Aski

En 2011, le programme Nutrition Nord Canada (NNC) a remplacé le programme Aliments-poste qui existait depuis des dizaines d'années⁶⁶. Alors que ce dernier finançait une partie des frais d'expédition d'articles dans les collectivités du Nord (il s'agissait donc d'une subvention au transport), le programme NNC subventionne une liste d'articles admissibles qui peuvent être achetés auprès de détaillants et de fournisseurs inscrits (c'est-à-dire qu'il s'agit d'une contribution au commerce de détail). Le programme NNC a pour but de rendre plus abordables et accessibles des aliments nutritifs et certains articles essentiels dans les collectivités qui ne sont pas accessibles à l'année par voie terrestre ou maritime⁶⁷. La présente section porte sur certaines préoccupations

En 2011, le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord – comme il s'appelait à l'époque – a présenté un rapport intitulé <u>D'Aliments-poste à Nutrition Nord Canada</u>. Ce rapport présente des renseignements détaillés sur le programme Aliments-poste, la transition vers le programme Nutrition Nord Canada ainsi que des questions soulevées par des témoins quant à la mise en œuvre, aux fonctions et aux caractéristiques de ce dernier.

Gouvernement du Canada, <u>Comment fonctionne Nutrition Nord Canada?</u> En plus d'offrir une contribution pour la vente au détail, le programme Nutrition Nord Canada finance des initiatives d'éducation en matière de nutrition pour promouvoir de saines habitudes alimentaires et des compétences alimentaires.



exprimées par des témoins au sujet du programme et présente leurs suggestions pour l'améliorer.

Le programme NNC a récemment été élargi par l'ajout de la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, qui vise à réduire les coûts élevés associés aux activités de chasse et de récolte traditionnelles dans le Nord⁶⁸. Selon des témoins, cette subvention est « un jalon important⁶⁹ » et elle a été « favorablement accueillie⁷⁰ » en raison des coûts élevés qui sont associés à ces activités. M. Obed, qui a fait des commentaires positifs sur la nouvelle mesure, a souligné que celle-ci fera augmenter la consommation d'aliments traditionnels : « En plus de faire des merveilles pour notre sécurité alimentaire, cette initiative favorise également la transmission de la culture et les liens entre les habitants des communautés. Elle renforce la communauté⁷¹. » Le grand chef adjoint Smallboy a déclaré qu'il faut « créer plus de programmes et de services qui encouragent nos gens à aller davantage sur les terres⁷² ».

Il convient de noter que le programme NNC ne résoudra pas en soi le problème de l'insécurité alimentaire dans le Nord, car il ne s'agit pas là d'un de ses objectifs explicites⁷³. Le Conseil consultatif de NNC⁷⁴, une entité formée d'habitants du Nord qui donnent au ministre des Affaires du Nord des conseils à propos du programme, a dit que ce dernier « n'a pas été créé pour résoudre à lui seul le problème de [l'insécurité] alimentaire⁷⁵ ». Toutefois, puisqu'il s'agit du principal programme fédéral qui concerne l'alimentation et la nutrition dans le Nord, les témoins en ont toutefois discuté en profondeur au cours de la présente étude.

Certains témoins estiment que le programme manque de transparence et de responsabilité. De l'avis de M. Batal, « nous ne savons pas comment les subventions bénéficient au consommateur⁷⁶ ». Ce manque de transparence suscite la méfiance chez

⁶⁸ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M. Wayne Walsh).

⁶⁹ Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, <u>Notes d'allocution préliminaires pour Nellie Cournoyea,</u> présidente, mémoire, 25 février 2021.

⁷⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Adamie Delisle Alaku).

⁷¹ INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

⁷² INAN, *Témoignages*, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy).

⁷³ INAN, *Témoignages*, 8 décembre 2020 (M. Wayne Walsh).

⁷⁴ Gouvernement du Canada, <u>Mandat : Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada</u>.

⁷⁵ Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, <u>Notes d'allocution préliminaires pour Nellie Cournoyea, présidente</u>, mémoire, 25 février 2021.

⁷⁶ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

les gens lorsque ceux-ci ne sont pas en mesure de déterminer si leur pouvoir d'achat d'aliments augmente grâce à la contribution⁷⁷. M. Duhaime a signalé que le programme a été reçu froidement dans les collectivités, car « [l]es listes de produits créées pour déterminer les taux de subvention de [NNC] ont un relent de néocolonialisme qui veut imposer aux communautés les définitions de ce que sont des aliments sains⁷⁸ ». Selon M. Obed :

Peu importe la situation, le concept de régime, de mode de vie et de choix alimentaires sains est subjectif. La société et les communautés inuites pourraient avoir une idée très précise des aliments sains qui composent un régime inuit. Si des dizaines de millions sont réservés annuellement aux communautés inuites et que la subvention de Nutrition Nord Canada sert majoritairement aux communautés de l'Inuit Nunangat, sans toutefois que les Inuits déterminent les articles admissibles ou le taux de subvention, ce n'est alors qu'un autre programme dans le cadre duquel on décide pour les Inuits de ce qui est important pour eux⁷⁹.

Nutrition Nord Canada, la pauvreté et l'insécurité alimentaire

Une des principales difficultés entourant la sécurité alimentaire dans le Nord est l'absence relative de stratégie ou de programmes ciblés de réduction de la pauvreté qui tiennent compte des réalités propres aux habitants du Nord. En effet, à cause de la grande pauvreté qui règne dans le Nord, la nourriture demeure inabordable malgré la contribution de NNC⁸⁰. Dans son mémoire, l'EANEPN indique que « [ses] données sur le coût des aliments et sur les niveaux d'insécurité alimentaire dans les collectivités éloignées montrent que les programmes fédéraux existants, comme [NNC], n'ont pas réussi à réduire l'insécurité alimentaire dans les collectivités où ces programmes sont mis en œuvre⁸¹ ». Dans le même ordre d'idées, les Centres communautaires d'alimentation du Canada et le Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik ont fait observer que « le problème de l'insécurité alimentaire s'est aggravé dans les

¹NAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed); INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Laurie Chan, Étude sur l'Alimentation, la Nutrition et l'Environnement chez les Premières Nations); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

⁷⁸ INAN, *Témoignages*, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaine).

⁷⁹ INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

⁸⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

⁸¹ EANEPN, <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières</u>

<u>Nations vivant dans des réserves au sud du 60^e parallèle</u>, mémoire, 2021, p. 12.



territoires depuis la mise en œuvre de ce programme ⁸² ». M. Wade Thorhaug, directeur général du Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik, a confirmé lors de sa comparution que, selon un rapport, « l'insécurité alimentaire au Nunavut a augmenté depuis la mise en œuvre du programme Nutrition Nord Canada, malgré l'augmentation de la quantité d'aliments subventionnés achetés dans les communautés ⁸³ ». De l'avis de Mme Turner, « [i]l faut [...] revoir les objectifs du programme, qui doivent se centrer sur la sécurité alimentaire et non sur l'expédition des aliments ⁸⁴ ».

Or, le gouvernement du Canada ne mesure pas la réussite du programme NNC en fonction de sa contribution à la réduction de la pauvreté ou à la sécurité alimentaire dans le Nord. Les deux indicateurs qui servent à évaluer l'efficacité du programme sont plutôt le maintien ou la diminution du prix du panier de provisions nordique à long terme et la quantité totale d'aliments expédiés dans le Nord⁸⁵. Selon le Conseil consultatif de NNC, le programme « s'est avéré efficace pour atteindre l'objectif fixé » et « la plupart des habitants du Nord apprécient le fait que cette subvention améliore l'accès aux aliments nutritifs et en abaisse le prix⁸⁶ ». Le Conseil consultatif cite parmi les réussites du programme l'augmentation de la quantité de nourriture expédiée dans des collectivités nordiques depuis son lancement ainsi que le maintien en deçà de la moyenne nationale du taux d'inflation des aliments dans les collectivités admissibles⁸⁷.

Par contre, Human Rights Watch a affirmé que, s'il est vrai que le programme NNC « a aidé à stabiliser le prix des aliments dans les collectivités éloignées et du Nord, [...] il ne l'a pas réduit substantiellement, ce qui a entraîné une baisse de seulement 1,03 % du prix dans les collectivités admissibles à la contribution⁸⁸ ». L'effet négligeable de NNC sur le prix des aliments a amené M. Batal à conclure que le programme ne semble pas bien fonctionner dans les collectivités où il a été mis en œuvre⁸⁹. D'autres témoins ont

⁸² Centres communautaires d'alimentation du Canada et le Centre communautaire d'alimentation qajuqturvik, Mémoire sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord, mémoire, 2021, p. 4.

⁸³ INAN, Témoignages, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug).

⁸⁴ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

⁸⁵ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M. Wayne Walsh).

⁸⁶ Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, <u>Notes d'allocution préliminaires pour Nellie Cournoyea,</u> présidente, mémoire, 25 février 2021.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Human Rights Watch, <u>Mémoire sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord</u>, mémoire, 12 mars 2021.

⁸⁹ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

exprimé des préoccupations semblables au cours de leur comparution devant le Comité⁹⁰.

Nutrition Nord Canada et les inégalités socioéconomiques

M. Obed a fait état d'importantes disparités socioéconomiques dans l'Inuit Nunangat, en particulier entre les Inuits et les non-Inuits; or, comme le programme « ne tient nullement compte des besoins », « la famille ayant un revenu médian trois à quatre fois plus élevé que celui d'une autre famille profite de la même subvention pour les mêmes produits lorsqu'elle se rend à l'épicerie⁹¹ ». Les Centres communautaires d'alimentation du Canada et le Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik s'entendent pour dire que, « [c]ompte tenu de cette inégalité [dans le Nord], une subvention universelle n'est probablement pas la mesure la plus efficace pour assurer la sécurité alimentaire⁹² ». Les deux organismes ont recommandé ce qui suit :

Que le gouvernement détermine si la subvention accordée dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada profite davantage aux ménages à revenu plus élevé qu'aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et veille à ce que tout changement apporté à ce programme fasse profiter les collectivités directement de cette subvention et tienne compte des besoins des ménages qui vivent l'insécurité alimentaire⁹³.

M. Obed a recommandé de veiller à ce que le programme serve à aider les personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire, peut-être en remplaçant la contribution au commerce au détail par un programme social⁹⁴. M. Batal a lui aussi suggéré de transférer la contribution directement aux familles plutôt que de la remettre aux détaillants, ce qui pourrait « aider des familles à réellement pouvoir acheter des aliments peu importe le coût de ces aliments⁹⁵ ».

Des témoins ont également insisté sur la nécessité d'adapter le programme aux réalités particulières des régions nordiques et arctiques. De plus, les Autochtones doivent

⁹⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Kirstin Beardsley); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

⁹¹ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

⁹² Centres communautaires d'alimentation du Canada et le Centre communautaire d'alimentation qajuqturvik, <u>Mémoire sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord</u>, mémoire, 2021, p. 5.

⁹³ *Ibid.*, p. 2.

⁹⁴ INAN, *Témoignages*, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

⁹⁵ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).



participer de façon proactive à son fonctionnement⁹⁶. M. Todd Nadon, propriétaire et gérant de Fresh Market Foods (un détaillant établi à Sioux Lookout), estime « que ce programme ne peut réussir que si les consommateurs y participent⁹⁷ ».

Enfin, Randy Jones, maire de la Municipalité de Gros-Mécatina, a fait observer que certains détaillants de sa région ne présentent pas de demande d'adhésion au programme « étant donné la bureaucratie et toutes les formalités administratives à remplir⁹⁸ ». Souvent, un seul magasin fait partie du programme dans une collectivité, ce qui est injuste selon lui.

De l'avis de M. Thorhaug, il conviendrait « d'examiner les lacunes [du programme]⁹⁹ » étant donné qu'il est en place depuis maintenant 10 ans. À la lumière de ce qu'il a entendu, le Comité abonde dans le même sens et recommande donc ce qui suit :

Recommandation 3

Que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada collabore avec les Autochtones et les habitants du Nord pour entreprendre une évaluation externe complète du programme Nutrition Nord Canada; que le mandat du programme soit modifié afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques et isolées; et que, dans le cadre de ce processus, le Ministère envisage, en concertation avec les peuples autochtones et les habitants du Nord :

- de mettre en place des moyens d'assurer la participation directe des Autochtones et des habitants du Nord afin d'établir comment la contribution sera utilisée dans leur collectivité, notamment pour dresser la liste des aliments qui doivent être admissibles à la contribution;
- d'élargir la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs ou de créer d'autres mesures pour accroître l'accès aux aliments traditionnels;
- d'effectuer une analyse comparative entre les sexes plus des retombées du programme, et d'accorder une attention spéciale à la répartition des

⁹⁶ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M. Randy Jones, maire, Municipalité de Gros-Mécatina).

⁹⁷ INAN, <u>Témoignages</u>, 9 mars 2021 (M. Todd Nadon, propriétaire et gérant, Fresh Market Foods).

⁹⁸ INAN, *Témoignages*, 23 février 2021 (M. Randy Jones).

⁹⁹ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug).

retombées chez les ménages à faible revenu et les ménages à revenu élevé ainsi que dans différentes compositions des ménages;

- de mettre en place des processus et de nouvelles mesures d'évaluation afin d'assurer la transparence et la responsabilité de Nutrition Nord Canada, et de veiller à ce que le programme se concentre sur les besoins des personnes et des familles les plus vulnérables;
- d'ajouter un volet de programme social à Nutrition Nord Canada;
- de rendre la contribution au commerce au détail de Nutrition Nord Canada accessible aux producteurs agricoles ainsi qu'aux coopératives communautaires, aux organismes sans but lucratif et aux organismes communautaires, comme les banques d'alimentation, qui fournissent de la nourriture et des services dans certaines collectivités éloignées et isolées;
- d'accorder la contribution à plus d'un magasin par collectivité, dans la mesure du possible;
- d'étudier la possibilité d'élargir les critères d'admissibilité de manière à inclure les collectivités éloignées et isolées qui disposent d'un accès à l'année par voie routière ou maritime, mais où la proportion du revenu familial consacré à la nourriture et le taux d'insécurité alimentaire sont excessivement élevés;
- d'allonger la liste des produits admissibles afin d'y inclure des articles non alimentaires vendus dans les magasins participants et utilisés pour la chasse, la pêche et la cueillette;
- de réduire le fardeau administratif associé à l'adhésion au programme.

Le programme NNC porte seulement sur un côté de la médaille, c'est-à-dire le prix des aliments¹⁰⁰. M. Duane Wilson, vice-président des Relations avec les intervenants d'Arctic Co-operatives Limited, estime que le programme « ne fait rien pour [s'attaquer] au déterminant le plus fiable pour la sécurité alimentaire, c'est-à-dire le revenu¹⁰¹ ». Il est

¹⁰⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Duane Wilson, vice-président, Relations avec les intervenants, Arctic Co-operatives Limited); INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Alex Yeo).

¹⁰¹ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Duane Wilson).



évident que le programme « ne rend pas la vie dans le Nord abordable¹⁰² ». M. Thorhaug, quant à lui, a signalé que « [n]ous ne pouvons pas espérer régler les enjeux liés à l'insécurité alimentaire sans d'abord nous attaquer à l'insuffisance des revenus¹⁰³ ». À son avis, le gouvernement fédéral doit « augmenter les revenus des [habitants du Nord qui] vivent dans l'insécurité alimentaire grâce à des crédits d'impôt ou à des programmes d'aide sociale¹⁰⁴ ».

Rendre la vie abordable et accroître les niveaux de revenu sont des éléments qui dépassent le mandat du programme NNC. Le Comité estime néanmoins que de nouvelles mesures pourraient s'ajouter au travail accompli par le programme en veillant à ce que les habitants du Nord les plus vulnérables à la pauvreté aient les moyens d'acheter de la nourriture, malgré le prix exorbitant de celle-ci. Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit :

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que l'insécurité alimentaire dans le Nord est un problème complexe dû à la pauvreté qui ne peut pas être résolu seulement au moyen du programme Nutrition Nord Canada; qu'il collabore avec les Autochtones et les habitants du Nord afin d'examiner des opportunités de développement économique et des options comme des suppléments de revenu ou d'autres programmes d'aide sociale afin de soulager la pauvreté des ménages et d'accroître les niveaux de revenu des ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire dans le Nord; et que toute nouvelle mesure adoptée soit indexée en fonction du coût de la vie, de la croissance démographique et de l'inflation dans le Nord.

¹⁰² Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, <u>Notes d'allocution préliminaires pour Nellie Cournoyea, présidente</u>, mémoire, 25 février 2021.

¹⁰³ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug).

¹⁰⁴ *Ibid*.

L'ADOPTION DE SOLUTIONS COMMUNAUTAIRES

« [L'insécurité alimentaire] prend racine dans le colonialisme, dans le fait qu'on ait privé les Inuits de leurs droits et de leurs pouvoirs en tuant leurs chiens et en détruisant leurs attelages, dans la relocalisation forcée au sein de communautés et dans les pressions exercées en faveur d'une économie basée sur les salaires. On exerce des pressions depuis 50 ou 60 ans sur les Inuits pour qu'ils cessent de dépendre d'eux-mêmes et de leur alimentation traditionnelle, et nous commençons à peine à nous réapproprier le tout. »

M. Natan Obed président d'Inuit Tapiriit Kanatami

Il faut que les solutions à l'insécurité alimentaire dans le Nord soient adaptées à cette région et axées sur les besoins des collectivités¹⁰⁵. M^{me} Turner a mentionné au Comité que la Qikiqtani Inuit Association a recommandé de réorienter la discussion vers la notion de souveraineté alimentaire et la nécessité de « donner aux Inuits les moyens de nourrir leurs propres collectivités et de contrôler leurs systèmes alimentaires et leur approvisionnement¹⁰⁶ ». Selon l'EANEPN, la souveraineté alimentaire est une condition essentielle pour assurer la sécurité alimentaire, et elle « accorde une place importante au lien étroit que les peuples autochtones entretiennent avec leur environnement, au travail effectué par les collectivités autochtones pour revitaliser leurs systèmes alimentaires, à la transmission des connaissances culturelles sur leurs terres et à la récolte des aliments traditionnels (c.-à-d. la chasse, la pêche, la cueillette et la culture)¹⁰⁷ ».

INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Tracy St. Denis); INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Kirstin Beardsley); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Tonio Sadik, Étude sur l'Alimentation, la Nutrition et l'Environnement chez les Premières Nations); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime).

¹⁰⁶ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

¹⁰⁷ EANEPN, <u>Le droit à l'alimentation : regard d'un océan à l'autre sur la sécurité alimentaire des Premières</u>

<u>Nations vivant dans des réserves au sud du 60^e parallèle</u>, mémoire, 2021, p. 1.



Le grand chef Settee a fait valoir que « [l]a souveraineté alimentaire, c'est le droit des [Premières Nations du Manitoba Keewatinowi Okimakanak] à combler leurs besoins alimentaires de façon durable conformément à leurs préférences et coutumes alimentaires, ainsi qu'à leurs pratiques d'exploitation du territoire traditionnel ¹⁰⁸ ». La souveraineté alimentaire, c'est redonner aux gens la responsabilité et le contrôle de leurs systèmes alimentaires ¹⁰⁹.

Partout dans le Nord, des collectivités trouvent et mettent en place des solutions novatrices pour améliorer la sécurité alimentaire¹¹⁰. Le grand chef adjoint Smallboy a mentionné que les « communautés souhaitent ardemment changer la situation ellesmêmes, mais elles ont besoin d'aide financière pour acheter du matériel comme des rotoculteurs afin de créer des jardins et de construire des infrastructures comme des installations d'entreposage et des magasins communautaires¹¹¹ ». M. Laurie Chan, représentant de l'EANEPN, a souligné lui aussi que « bon nombre des solutions peuvent provenir des collectivités, mais très souvent, elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Quelques programmes [fédéraux] qui peuvent soutenir les solutions locales seraient probablement les solutions les plus efficaces¹¹². »

Parmi les initiatives locales et régionales citées par les témoins, on compte notamment :

- les programmes de mentorat pour les jeunes chasseurs;
- les congélateurs communautaires (grâce auxquels les habitants peuvent offrir gratuitement ou partager des aliments traditionnels) et d'autres installations d'entreposage;
- les magasins communautaires et les centres de distribution centralisée;

¹⁰⁸ INAN, *Témoignages*, 18 février 2021 (Grand chef Garrison Settee).

¹⁰⁹ INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner).

¹¹⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed).

¹¹¹ INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy).

¹¹² INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Laurie Chan).

- les jardins, les cuisines et les serres communautaires¹¹³;
- les programmes d'alimentation en milieu scolaire;
- les programmes sur le terrain¹¹⁴.

De plus, afin d'atteindre la souveraineté alimentaire et de réduire le prix des aliments dans le Nord, des témoins ont préconisé l'accroissement de la production alimentaire locale ainsi que d'autres solutions qui ne reposent pas sur des aliments provenant du Sud¹¹⁵. M. Chan a expliqué que permettre aux habitants du Nord d'« accéder à des aliments traditionnels locaux ou [de] trouver des solutions pour qu'ils puissent entreposer ou partager des aliments traditionnels se révéleront une solution plus efficace que le fait de subventionner des aliments importés dirigés vers les collectivités¹¹⁶ ». M. Frank Suraci, président et directeur général de FJJ Growtec, une société qui vend des « installation[s] de culture intérieure de qualité commerciale clé en main », a affirmé qu'il faut « permettre aux communautés de cultiver localement des produits frais en quantités commerciales afin de répondre à leurs besoins¹¹⁷ ». M. Duhaime estime qu'« il faut soutenir de manière considérable la production locale par et pour les collectivités locales, et non pas seulement sur un modèle commercial¹¹⁸ ».

Le 4 mai 2021, M. Wade Thorhaug a déclaré que les serres peuvent toutefois être un autre exemple de solution provenant « du Sud ou axé[e] sur les produits de base ». Il a fait remarquer que « la production [en serre] est faible comparativement aux intrants requis, et [qu']il y a souvent un manque de soutien à l'échelle communautaire pour en assurer l'exploitation à long terme ». Par conséquent, le Comité souhaite rappeler au gouvernement qu'il ne doit pas envisager de solutions universelles au problème de l'insécurité alimentaire dans le Nord et que les projets comme les serres ne doivent pas être imposés aux collectivités qui ne souhaitent pas adopter cette solution.

INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Lindsay Turner); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (L'hon. Johannes Lampe); INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy); INAN, <u>Témoignages</u>, 18 février 2021 (Grand chef Garrison Settee); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Malek Batal).

INAN, <u>Témoignages</u>, 8 décembre 2020 (M^{me} Tracy St. Denis); INAN, <u>Témoignages</u>, 10 décembre 2020 (M. Natan Obed); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Marie Rochette); INAN, <u>Témoignages</u>, 23 février 2021 (M^{me} Kirstin Beardsley); INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime); INAN, <u>Témoignages</u>, 9 mars 2021 (M. Frank Suraci).

¹¹⁶ INAN, *Témoignages*, 25 février 2021 (M. Laurie Chan).

Frank Suraci, <u>Présentation générale de l'application de la technologie GROWTEC aux fins de la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord</u>, mémoire, 9 mars 2021; INAN, <u>Témoignages</u>, 9 mars 2021 (M. Frank Suraci).

¹¹⁸ INAN, <u>Témoignages</u>, 25 février 2021 (M. Gérard Duhaime).



Le Comité partage l'avis du grand chef adjoint Smallboy, qui a déclaré que les collectivités du Nord ne peuvent pas continuer d'aller de crise en crise : elles ont besoin de solutions à long terme¹¹⁹. Souvent, ces solutions existent déjà et tout ce que le gouvernement doit faire, c'est fournir un soutien digne de ce nom. Des gens ont prospéré dans le Nord pendant des milliers d'années. Aujourd'hui, les habitants du Nord savent toujours ce qui convient le mieux à leurs collectivités. Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit :

Recommandation 5

Que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada reconnaisse que la souveraineté alimentaire est une condition préalable à la sécurité alimentaire et permette aux Autochtones et aux habitants du Nord de prendre leurs propres décisions au sujet de leurs systèmes alimentaires, notamment au moyen des mesures suivantes :

- Mettre l'accent sur les systèmes alimentaires qui existent déjà et qui ont fait leurs preuves dans le Nord;
- Accorder du financement et des ressources stables à long terme pour soutenir les projets communautaires et accroître la production alimentaire et la capacité de transformation à l'échelle locale;
- Étudier des technologies novatrices pour soutenir la production, la transformation, le transport et l'entreposage d'aliments à l'échelle locale;
- Mettre en place de nouveaux mécanismes et modèles de gouvernance élaborés conjointement pour combler les lacunes des politiques et des programmes existants.

119 INAN, <u>Témoignages</u>, 26 janvier 2021 (Grand chef adjoint Jason Smallboy).

CONCLUSION

L'insécurité alimentaire dans le Nord canadien est solidement ancrée dans des problèmes complexes et connexes comme la pauvreté et les inégalités socioéconomiques. La dégradation de l'environnement et les changements climatiques compliquent davantage la situation. Et, bien que le gouvernement fédéral ait mis en place le programme Nutrition Nord Canada afin de rendre les aliments nutritifs plus abordables dans le Nord, le Comité a appris que celui-ci doit être réévalué et transformé dans le but de réduire le prix des aliments et d'aider les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Le Comité a également entendu que le gouvernement du Canada doit soutenir les initiatives communautaires qui visent à accroître la souveraineté alimentaire dans le Nord dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire.

Le Comité estime que les recommandations contenues dans le présent rapport contribueront à garantir l'accès à des aliments sains et nutritifs dans les collectivités du Nord. Comme il l'a fait dans le passé, le Comité continuera de surveiller la situation de la sécurité alimentaire dans le Nord. Le Comité partage l'avis de M. Thorhaug, qui a déclaré ceci : « Nous ne devrions pas nous contenter de vivre dans un pays dans lequel un si grand nombre de citoyens sont incapables de répondre à leurs besoins alimentaires, dans lequel les banques alimentaires parsèment le paysage et dans lequel des régions qui étaient autrefois autonomes en matière d'alimentation dépendent maintenant de produits importés subventionnés 120. »

¹²⁰ INAN, <u>Témoignages</u>, 4 mai 2021 (M. Wade Thorhaug).

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la <u>page Web du Comité sur cette étude</u>.

Organismes et individus	Date	Réunion
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	2020/12/08	11
Tracy St. Denis, sous-ministre adjointe Industrie du développement économique, tourisme et investissement		
Gouvernement du Nunavut	2020/12/08	11
Lindsay Turner, directrice Division de la réduction de la pauvreté, Département des Affaires Familiales		
Gouvernement du Yukon	2020/12/08	11
L'hon. Ranj Pillai, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	2020/12/08	11
John Fox, directeur général Direction des programmes d'innovation, Direction générale des programmes		
Matt Parry, directeur général Direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques, Direction générale des politiques stratégiques		
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	2020/12/08	11
Wayne Walsh, directeur général Direction générale des politiques stratégiques du Nord		
Ministère des Services aux Autochtones	2020/12/08	11
Mary Trifonopoulos, gestionnaire principale Vie saine, Bureau de santé de la population et santé publique, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits		

Organismes et individus	Date	Réunion
Gouvernement du Nunatsiavut	2020/12/10	12
Johannes Lampe, président		
Inuit Tapiriit Kanatami	2020/12/10	12
Natan Obed, président		
Nunavut Tunngavik Inc.	2020/12/10	12
James Eetoolook, président par intérim		
Hannah Uniuqsaraq, directrice générale de l'administration		
Société Makivik	2020/12/10	12
Adamie Delisle Alaku, vice-président exécutif Département de l'environnement, de la faune et de la recherche		
Nation Nishnawbe Aski	2021/01/26	13
Le grand chef adjoint Jason Smallboy		
Congrès des peuples autochtones	2021/02/18	18
Le chef national Elmer St. Pierre		
Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc.	2021/02/18	18
Le grand chef Garrison Settee		
Second Harvest	2021/02/18	18
Lori Nikkel, directrice générale		
Banques alimentaires Canada	2021/02/23	19
Kirstin Beardsley, chef des services du réseau		
Municipalité de Gros-Mécatina	2021/02/23	19
Randy Jones, maire		
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	2021/02/23	19
Marie Rochette, directrice de la santé publique		
À titre personnel	2021/02/25	20
Gérard Duhaime, professeur Université Laval		
Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada	2021/02/25	20
Nellie Cournoyea, présidente		

Organismes et individus	Date	Réunion
Eat Well Saskatchewan	2021/02/25	20
Carrie Verishagen, directrice		
Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations	2021/02/25	20
Lynn Barwin		
Malek Batal		
Laurie Chan		
Tonio Sadik		
Constantine Tikhonov		
Arctic Buying Company Inc. Kivalliq	2021/03/09	21
Tara Tootoo Fotheringham, directrice générale		
FJJ Growtec	2021/03/09	21
Frank Suraci, président et directeur général		
Fresh Market Foods	2021/03/09	21
Todd Nadon, propriétaire et gérant		
Arctic Co-operatives Limited	2021/05/04	31
Duane Wilson, vice-président Relations avec les intervenants		
Arctic Fresh Inc.	2021/05/04	31
Silvano Cendou, vice-président Opérations		
Merlyn Recinos, vice-président Développement des affaires		
Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik	2021/05/04	31
Wade Thorhaug, directeur général		
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec	2021/05/04	31
Daniel Lelievre, directeur Services aux magasins		
North West Company	2021/05/04	31
Michael Beaulieu, vice-président Ventes et opérations au Canada		
Alex Yeo, président Marché canadien		

Organismes et individus	Date	Réunion
Tr'ondëk Hwëch'in First Nation	2021/05/04	31
La cheffe Roberta Joseph		

ANNEXE B LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la <u>page Web du Comité sur cette étude</u>.

43e législature - 1re session

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	2020/02/27	3
Serge Beaudoin, sous-ministre adjoint Organisation des affaires du Nord		
Wayne Walsh, directeur général Direction générale des politiques stratégiques du Nord, Affaires du Nord		
Ministère des Services aux Autochtones	2020/02/27	3
Constantine Tikhonov, directeur par interim Division de la santé environnementale et publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits		
Tom Wong, chef de la santé publique et directeur général Bureau de la population et de la santé publique		

ANNEXE C LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Web du Comité sur cette étude.

Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Brady, Jen

Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik

Centres communautaires d'alimentation du Canada

Collège Canadore

Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada

Eat Well Saskatchewan

EnerDynamic Hybrid Technologies

Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations

FJJ Growtec

Frankel, Sid

Human Rights Watch

Kay-Raining Bird, Elizabeth

Power, Elaine

Prentice, Barry

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ($\underline{réunions\ n^{os}\ 11\ a\ 13,\ 18\ a\ 21,\ 31\ et\ 40}$) de la 43^e législature, 2^e session, et ($\underline{réunion\ n^{o}\ 3}$) de la 43^e législature, 1^{re} session est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président, Bob Bratina